

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 4 Fructidor, an VI.



Suppression en Russie de toutes les écoles privées et bourgeoises. — Apparition d'une escadre portugaise à la hauteur de Livourne. — Détails sur le séjour du citoyen Sieyes à Berlin. — Dons considérables faits par l'empereur de Russie à plusieurs émigrés français. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Séances du corps législatif batave. — Arrestation à Caen d'un fameux chef de chouans.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 24 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 24 messidor.

Le divan paroît aujourd'hui convaincu que l'expédition de Buonaparte est dirigée contre la Grece. La Porte reste cependant dans une apathie entière, parce que les interprètes de la loi lui font accroire que si la Grece est détachée de ses états, c'est que le destin le veut ainsi, & que dans ce cas, la sagesse humaine est insuffisante pour l'empêcher.

ITALIE.

De Milan, le 24 thermidor.

Des lettres de Livourne, en date du 12 thermidor, portent que trois vaisseaux à trois ponts, deux fregates & une corvette anglaise, portant pavillon portugais, se sont tenus pendant quatre jours à la vue de ce port, dans le lieu appelé *la Meloria*, hors de la portée du canon de cette place. La corvette jetta l'ancre dans la rade, où elle resta deux jours. Elle a ensuite mis à la voile, & de concert avec les vaisseaux composant la division, a cinglé vers le Levant.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 10 thermidor.

Les deux princes de Wurtemberg, freres de notre impératrice, sont arrivés ici.

Les jeunes gens qui, d'après les derniers ordres de Paul I^{er}, sont obligés de rentrer dans l'empire, subissent aux frontières un rigoureux examen de leurs passe-ports, dans la crainte que, sous le prétexte de ce rappel, quelques étrangers ne se glissent dans cette capitale ou dans ses provinces.

Toutes les écoles privées & bourgeoises sont supprimées. Dans la province de Livonie, on a ôté aux paysans les grands coutelats dont l'usage remonte à la plus haute antiquité.

On prétend que notre ambassadeur à la Porte-Ottomane a reçu, par un courier extraordinaire, l'ordre d'exiger du

divan qu'il ait à se déclarer pour ou contre les Français. Cette nouvelle est peu vraisemblable.

Le ci-devant maréchal de Broglio est parti pour se rendre à Miltau, auprès du prétendant.

On a introduit les billets de banque dans les nouvelles acquisitions. On a donné ordre aux caisses publiques de substituer ces billets au numéraire, & de ne faire aucun paiement en argent comptant.

AUTRICHE.

De Vienne, le 19 thermidor.

Plusieurs personnes ne croient pas encore à la guerre & se flattent que les articles qui n'ont pu être réglés à Seltz, le seront à Berlin, où le comte de Cobenzel doit séjourner quelque tems. Mais pourquoi donc tant de démonstrations hostiles?

PRUSSE.

De Berlin, le 27 thermidor.

Sieyes ne joue pas à Berlin le rôle qui sembloit destiné à un homme si célèbre, sur-tout en Allemagne. Il a même quelque peine à se procurer une société, dont au reste il ne paroît pas jaloux, parce qu'il sait bien s'en passer. Dans le grand monde & les hauts cercles, on a contre lui des préventions que son excellente conduite ici n'a pu encore dissiper. Le roi & sur-tout la reine qui ne s'en cache gueres, ne l'aiment point, malgré les grandes démonstrations dont S. M. l'avoit d'abord accablé, & qui sont depuis quelque temps moins empressées. Dans les classes moyennes de la société, sur-tout parmi celles de nos savans, il trouveroit à coup sûr beaucoup de partisans, parce qu'il y a beaucoup d'admirateurs & de justes appréciateurs de son mérite. Mais on craint l'œil plus surveillant que jamais d'un gouvernement inquiet. Au reste, on est plus que jamais convaincu dans notre cour, & même en Allemagne, que ses instructions sont très-pacifiques. On prétend néanmoins que, comme il n'a pas beaucoup d'agrémens ici & qu'il ne paroît pas s'y plaire, il pourroit bien n'y pas rester long-tems & demander un successeur.

M. de Cobenzel est arrivé à Berlin. Remarquez que le prince Reppin y est encore, & ce n'est pas pour rien qu'un prince de son rang reste dans une ville étrangere, sans un véritable accueil.

Notre capitale renferme aujourd'hui dans ses murs, un des hommes les plus remarquables de notre Europe, le bourgeois de Berne, Steiger. Les berlinois sont assez indifférens sur son séjour dans leur ville; mais peut-être

sa présence influera sur leur destinée plus qu'ils ne pourroient le soupçonner.

Steiger inspire au roi actuel un vif intérêt par ses malheurs & par la haute opinion que le grand Frédéric avoit de son génie. Il s'est entretenu très-secretement & très-long-tems avec lui. Le roi l'a écouté avec attention & avec une distinction marquée.

Le croiriez-vous ? Steiger a, dit-on, prédit au roi, avec la dignité d'un prophète, la destruction de tous les trônes. Il doit lui avoir fait des révélations extraordinaires, qui l'ont frappé d'étonnement.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 22 thermidor.

On a parlé d'un projet, adopté par le gouvernement de Russie, pour ouvrir, au moyen d'un canal, une communication entre la Baltique & la mer Noire. Suivant une lettre particulière de Riga, ce canal est déjà exécuté & la navigation y est en activité. Un navire de cent tonneaux, chargé de sel, expédié de Cherson dans la Crimée, est arrivé à Königsberg en Prusse. Les rivières qui se jettent dans ces mers sont si rapprochées les unes des autres, que le canal, qui sert à les joindre, n'est que de huit milles. Cependant il y a peu de navigations intérieures dans le monde, qui réunisse par des communications commerciales, des pays plus éloignés les uns des autres.

On écrit de Wolhinie qu'on y a annoncé à l'armée de Condé que l'empereur de Russie avoit destiné une certaine quantité de terre, dans une partie éloignée de son empire, qui seroient concédées en propriété à ceux des émigrés qui en voudroient. Ceux qui décideront à aller ailleurs, seront les maîtres de se retirer, & auront une somme pour faire ce voyage. Cette mesure paroît annoncer la dissolution de ce corps, dont l'entretien coûte beaucoup à Paul 1^{er}, & ne lui est d'aucune utilité.

Un des principaux officiers-généraux de ce corps, la Laurencie, vient de mourir au quartier-général de Dubna.

La ci-devant princesse Monaco a obtenu une starostie de 30 mille livres de revenu, avec un château où elle reside & tient un assez grand état.

Le ci-devant duc de Richelieu, qui commande un régiment russe, & qui a combattu dans la dernière guerre de Russie contre les Turcs, a obtenu une terre avec 5000 paysans.

L'empereur qui, à son avènement au trône, avoit montré la sage disposition de ne s'occuper qu'à restaurer dans un état de paix, le commerce & les finances de l'Empire, paroît s'être laissé entraîner aux suggestions des émigrés & de l'Angleterre. Quelques ci-devant Français, les ministres de Londres & de Vienne semblent prendre beaucoup d'ascendant dans le cabinet de Pétersbourg, & le pousser à servir leurs vues contre la république française. Les communications entre cette cour, celles de Londres & de Vienne, sont depuis quelque tems très-actives.

Le ci-devant duc de Laval, qui avoit un régiment & un commandement de place au service de Russie, avec un traitement considérable, vient de se retirer en Allemagne, ne conservant qu'une modique pension. Il paroît que les allures du gouvernement russe ne conviennent guères aux Français mêmes qui y sont le mieux traités. Que deviendront-ils donc, & que leur faut-il, puisqu'ils n'ont pas voulu être libres chez eux, & qu'ils ne savent pas être ailleurs esclaves dociles & résignés ?

De la Souabe, le 24 thermidor.

Le prince de Hohenzollern Hechingen vient, à l'inauguration, d'affranchir ses sujets de la servitude, de mettre fin, par une convention qu'il a conclue avec eux, à un procès qui avoit duré plus d'un siècle.

L'électeur de Saxe recrute & augmente son armée comme s'il étoit au moment de faire la guerre ; 25 mille Saxons ont reçu l'ordre de camper sur les frontières de l'électorat.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 16 thermidor.

Suivant les dernières nouvelles de l'Irlande, il y a encore quelques troubles dans les comtés de Carlow & Wexford ; mais sur tous les autres points, le calme est rétabli & les insurgés arrivent en foule pour se soumettre.

S. M. a nommé sir James Crawford, baronnet, son ministre plénipotentiaire près du cercle de la Basse-Saxe des villes anséatiques.

On croit qu'à la place de Baragey-d'Elliers, le général Cooté, blessé & pris à l'affaire d'Ostende, nous sera renvoyé.

Le lord Bridport est arrivé à Torbay avec cinq vaisseaux de ligne & une frégate ; il a laissé le commandement de l'escadre devant Brest à l'amiral Gardner, à qui il restoit treize vaisseaux.

Un sloop qui vient d'arriver au Nore, a rencontré sur la côte de Flandre la petite escadre qui a mis à la voile de Margate pour une expédition secrète.

Lord Saint-Vincent s'est emparé d'un bâtiment du roi de l'Amérique. Dans le nombre des effets précieux qu'il contenoit sa cargaison, il y avoit une statue du roi d'Espagne, en or, destinée en présent à S. M. On dit que le galant amiral a envoyé la statue à Cadix, en priant S. M. de l'accepter.

Un de nos journaux porte le montant de la dette nationale à 412 millions 957 mille 753 liv. sterl., dont l'intérêt est de 15 millions 174 440 liv. sterl.

Du 20. — On prétend ici que l'Autriche, la Russie, Naples, la Suède & même la Porte, se sont liées par un traité ou confédération qui va bientôt être mise à exécution.

D'après ce plan, le théâtre de la guerre continentale devroit être transporté en Italie, tandis que les flottes russes & anglaises harceleroient les côtes sur la mer du Nord, depuis l'embouchure du Texel jusqu'à Dunkerque, & feroient ainsi une diversion puissante dans cette longue chaîne de postes & de ports à défendre. On assure, en outre, que les flottes réunies portent beaucoup de troupes de débarquement, & les moyens nécessaires pour opérer des descentes ou des bombardemens.

On croit être sûr actuellement que nos côtes sont à l'abri d'une invasion & que les français seront assez occupés des affaires continentales, pour ne pas partager les forces en envoyant des troupes contre notre île.

Notre ministère compte beaucoup tirer avantage de discussions qui se sont élevées entre la république & les républiques voisines qui lui doivent leur liberté.

L'Italie, selon nos politiques, n'est pas tranquille. La Hollande recèle des germes d'une insurrection qui ne peut que comprimée. La Suisse menace d'un violent incendie & pour peu qu'on intrigue & qu'on agite ces frontières, on espère amener une conflagration générale, les instigateurs périront peut-être, mais où ils espèrent au moins faire partager les périls & leur ruine à l'ennemi commun.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 27 thermidor.

Ceux qui n'approuvent pas les évènements du 24 prairial portent ici, au milieu de leurs cocardes, ces mots : 22 janvier 1798. Ceux qui ont été désarmés à Delft, portent dans leurs cocardes ceux-ci : désarmés 23 juin. On espère que le gouvernement fera bientôt disparaître ces signes de ralliement & de faction.

Le 24, on a mis en liberté Beikker, Hahn, van Marle, Quesen & van Beima, les seuls des représentans, arrêtés le 3 pluviôse, qui fussent restés dans la maison du Bois. Vench & Bosch qui y sont depuis le 24 prairial, ont mieux aimé y rester que d'en sortir sans avoir la permission de se rendre à la Haye, ni dans le lieu de leur résidence. Rosevelt-Cateau use de sa liberté à ses conditions. La demande qu'il avoit faite d'une liberté entière, ayant été renvoyée par le corps législatif au directoire, celui-ci a été d'avis qu'il seroit dangereux d'accéder à la demande de Rosevelt-Cateau, attendu qu'elle le regarde comme un des chefs des anarchistes.

Le général Hatry a fait hier son entrée ici, précédé de son état-major, & au bruit de plusieurs salves d'artillerie.

Dans la séance du 22, de la première chambre, M. C. van Hall a proposé de passer à l'ordre du jour, sur la proposition précédemment faite par Somnville, d'ordonner au directoire de cesser le désarmement des citoyens qui ont désapprouvé les évènements du 24 prairial. Les motifs de la proposition dont van Hall étoit rapporteur, sont que le directoire a le droit de prendre toutes les mesures de sûreté & de repos intérieurs, qui lui semblent nécessaires.

Le citoyen van Hasselt (d'Amsterdam) a envoyé sa démission de la place de directeur, à laquelle il avoit été nommé par le corps législatif.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Caen, le 29 thermidor.

Dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, on est parvenu à découvrir la retraite du fameux Mandat *le Balafre*. Ce chef du chouans étoit depuis long-tems l'objet des recherches du gouvernement. Plusieurs maisons étoient indiquées comme le lieu de sa retraite : le hasard l'a fait découvrir. On faisoit une visite domiciliaire chez la citoyenne Bachelet, femme de l'émigré Basmaresq, à Saint-Aubin, où l'on soupçonnoit qu'un autre chef de chouans étoit retiré. Un chouan amnistié, Lebreton, fut trouvé dans cette maison. On crut rencontrer en lui l'homme qu'on cherchoit. Mais après d'autres recherches, on parvint à découvrir une niche pratiquée dans un des greniers de la maison, où Mandat, armé de pistolets, étoit caché.

De Paris, le 3 fructidor.

Le journal officiel déclare que la lettre de Naples, qui annonce la rentrée de l'escadre anglaise dans les ports de Sicile, est du citoyen Lacheze, secrétaire de l'ambassade française à Naples, & qu'elle a été adressée par lui à nos commissaires à Rome.

Quelques personnes concluent de la phrase de cette lettre, qui porte que *Nelson est de retour pour favoriser les opérations combinées*, que la cour de Naples nous déclare la guerre.

Malgré ce qu'il peut y avoir de forcé ou du moins de prématuré dans cette conséquence, cette cour paroît jugée.

— On dit que Schérer, ministre de la guerre, a donné sa démission. Mais ce n'est encore là qu'un bruit.

— Rewbell est arrivé à Plombières, & étoit beaucoup mieux.

— On assure que Mangouri est à la veille de se rendre à Naples, pour y remplir une mission.

— Le traité d'alliance offensive & défensive entre la république française & la république helvétique, est définitivement signé.

— Bernadotte vient d'épouser la sœur de Buonaparte, qui devoit épouser le brave Duphot, assassiné à Rome.

— L'arconaute Garnerin est descendu près de Châlons, par suite de quelques accidens : il vouloit aller à Rastatt.

— Kosciusko paroît âgé de quarante ans au plus ; sa physionomie respire la sensibilité & la bonté ; il est ouvert, affectueux ; il témoigne toute sa joie, dès qu'il trouve ses principes chez les personnes avec lesquelles il converse. Il nourrit la douce espérance de revoir son pays libre. Ses conjectures décelent des lumières & un esprit exercé par la réflexion ; il est plein d'estime & d'affection pour ses compatriotes.

— La commission militaire, séante à Douai, a condamné à mort le nommé Dujardin, émigré, dans le cas de la loi du 19 fructidor.

— On mande de Toscane que le pape est à-peu-près rétabli. Il a couru de grands dangers qui avoient donné lieu au bruit de sa mort. Il va être transféré de la Chartreuse pour se retirer dans la ci-devant abbaye de Fiesole, maison de campagne de l'archevêque de Florence.

— Le roi de Naples, à l'exemple de Paul I^{er}, a fermé l'entrée de ses états à tous les étrangers.

— La peste fait de grands ravages dans l'armée du capitain pacha, chargé de combattre Passwan-Oglou.

— Les conseils législatifs helvétiques ont ordonné que dès à présent toutes les loix des ci-devant gouvernemens suisses, qui défendoient le mariage entre deux personnes de deux religions différentes, ou du moins y apportoient des obstacles, sont entièrement abolies, comme contraires à la constitution.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 3 fructidor.

Après l'adoption de quelques résolutions sur les opérations d'assemblées primaires, Lucien Buonaparte obtient la parole pour une motion d'ordre : représentans du peuple, dit-il, dépositaires de l'autorité nationale, c'est à vous que je m'adresse. La renommée publie qu'on prépare des changemens à la constitution d'une république alliée. Je viens fixer vos regards sur le projet d'innovation. Si les vérités que j'ai à dire peuvent paroître précoces, vous devez les entendre ; elles sont hardies, mais on doit les proférer, sous peines d'être esclaves. Je ne sais quel délire scientifique a pu donner le nom de perfectionnement à une innovation quelconque, à une constitution jurée. Mais voici celle de l'an 3 ; elle a été remise à la fidélité de tous les Français ; hors d'elle point salut, le despotisme ou la guerre civile.

Quels sont donc ceux qui ont pu concevoir le dessein de changer la constitution de l'an 3 à l'égard de la cisalpine ! Deux républiques amies ressentent à peine les dou-

oeurs de la paix, & déjà on parle de réformer leurs corps législatifs ! Des traités ont été faits, on les foule aux pieds. L'ambassadeur français salue l'indépendance des Cisalpins, & le lendemain il conspire contre elle, & les baïonnettes françaises doivent le seconder ! Je voudrais ne pas croire à de tels bruits, mais les cris du peuple sont parvenus jusqu'à nous ; je vois le spectre de l'aristocratie se relever & grandir à nos yeux : peut-être en crois-je une illusion, mais de telles craintes sont honorables. S'il existe un projet sinistre, il faut le connoître & le prévenir avant que de telles atteintes essayées chez nos voisins s'exécutent chez nous : il faudra, je le jure, que l'on passe sur le corps de plus d'un représentant du peuple.

Le peuple français seul a le droit de changer sa constitution, & ses moyens de révision sont constitutionnels ; nulle autorité ne peut innover. De quel droit l'ambassadeur français prétend-t-il donc renverser des loix en vertu desquelles il existe ? il est envoyé pour faire respecter les traités, & non pour les enfreindre. Si ces traités sont violés, la république est une chimère, & les gouvernans sont des oppresseurs.

Quel est le but où tendent les réformateurs ? veulent-ils arrêter les dilapidations ? rendre les marchés publics ? établir un système d'économie ? non, leur projet se borne à resserrer le pouvoir dans les mains de trois personnes, à ajourner le corps législatif, afin d'avoir le moyen de le rendre nul. Ainsi le triumvirat à Rome se forme des débris de la puissance populaire & sénatoriale. Ainsi Cromwel après avoir avili le parlement, après lui avoir fait perdre l'opinion publique, finit par l'arracher du lieu de ses séances pour une poignée de soldats.

Des circonstances malheureuses ont eu lieu parmi nous ; le corps législatif a été forcé de sortir une fois des bornes de la constitution : nous ne devons pas craindre le retour de circonstances semblables, la guerre civile est un mal affreux ; mais le pire de tous est la tyrannie. Proclamons donc que la constitution est l'inébranlable volonté du peuple ; que celui qui y attente, hors des moyens de révision, est coupable ; qu'à l'égard de la Cisalpine, comme de notre république, les assemblées primaires seules ont droit de demander des changemens à la constitution.

Je demande l'envoi d'un message au directoire, pour qu'il ait à nous donner, dans le plus bref délai, des renseignemens sur les bruits existans d'un mouvement dans la Cisalpine, & des projets de réforme qu'on impute à l'ambassadeur français. Ces renseignemens calmeront nos craintes, si elles ne sont pas fondées ; si elles le sont, nous toucherons à une explication nécessaire à l'indépendance des deux républiques & à notre sûreté. — La proposition est vivement appuyée.

On demande l'impression. — Cochon demanda la formation d'un comité général pour la discuter.

Abolin dit qu'il croyoit entendre Buonaparte parler de la France ; mais que s'agissant de la Cisalpine & des traités qui nous unissent à elle, on ne pouvoit délibérer qu'en comité.

La proposition du comité est alors appuyée.

Marquez réclame la publicité de la discussion.

Lecoq est entendu. Avant de s'occuper, dit-il, du respect dû aux constitutions des autres, il faut penser à ce qu'on doit à la sienne : or, le préopinant Buonaparte a méconnu la constitution, puisqu'il vous a entrete nu en public de traités qu'il prétend enfreindre. Séparons, comme elles doivent l'être, les constitutions française & cisal-

pine, & ne confondons pas avec celle qui nous régit une constitution qui en effet peut n'avoir pas été faite par le peuple au nom duquel on la réclame. Je demande qu'elle se forme en comité général. — Cet avis est adopté.

Les spectateurs se retirent.

A trois heures, la séance a été rendue publique. Le conseil a passé à l'ordre du jour, tant sur la demande en impression du discours, que sur la proposition de Lacoq Buonaparte.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen LALOX.

Séance du 3 fructidor.

Lacué fait un rapport sur la résolution du ... the midor, qui fait les fonds nécessaires aux dépenses de guerre, pendant l'an 7. La résolution auroit pu être modifiée, dit-il, mais il y auroit néanmoins de grands dangers à la rejeter ; on croiroit, ou que vous ne vouliez pas que vous ne pouvez faire la guerre ; que les ennemis qui se déclarent nos ennemis, apprennent que non-seulement nous pouvons faire la campagne de l'an 7, mais encore que les économies déjà opérées & qui vont s'opérer à l'avenir, nous assurent les moyens de faire celle de l'an 8 ; qu'ils apprennent que s'ils nous forcent à reprendre les armes, nous ne les déposerons que sur les débris de leurs trônes, & que si la force des armes ne nous suffit pas, nous employerons, pour les abattre, les garnisons des fermens de la révolution française.

Le conseil approuve la résolution.

Bourse du 3 fructidor.

Amsterd.....	59 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{3}{4}$	Rente viagere.....	17 f. 25
Idem cour.....	56 $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{3}{4}$	Rente provis.....	19 f. 25
Hamb.....	192 $\frac{3}{4}$, 190 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$	Tiers cons.....	17 f. 25
Madrid.....	11 f. 58 c.	Bon 2/3.....	2 f. 30
Mad. effect.....	14 f. 58 à 62 c.	Bon 3/4.....	2 f. 40
Cadix.....	11 f. 58 c.	Bon $\frac{1}{2}$	45
Cad. effect.....	14 f. 58 à 62 c.	Or fin.....	106
Gènes.....	97 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{4}$ à 95	Ling. d'arg.....	50 f. 65
Livourne.....	106, 104 $\frac{3}{4}$	Portugaise.....	57 f. 25
Bale.....	$\frac{1}{4}$ per., 2 per.	Piastre.....	5 f. 50
Geneve.....	2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple.....	8 f. 50
Lyon.....	pair 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 65
Marseille.....	pair 10 j.	Guinée.....	20
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain.....	34 f. 75 c. à 35
Montpellier.....	pair 8 j.		

Aide mémoire, à l'usage des officiers d'artillerie de France, service de terre ; seconde édition, revue & considérablement augmentée ; 2 vol. in-12 de 1100 pages environ. Prix 7 fr. 50 & 10 fr. pour les départemens. A Paris, chez Magimel, Libraire quai des Augustins, n°. 75.

La première édition de cet ouvrage parut à Metz en 1789, & formoit un volume d'environ 500 pages ; elle fut rapidement enlevée.

Cette seconde édition a reçu des augmentations considérables. Une des plus remarquables, est un chapitre sur l'artillerie de campagne. Le service de l'auteur en 1795 à l'armée d'Italie, lui a porté de donner sur cet objet des détails précieux par leur exactitude & intéressans par leur nouveauté.

Cette édition est terminée par quelques idées sur les améliorations à faire tant dans le personnel que dans le matériel de l'artillerie.

Le style nous a paru rapide & pressé ; l'ouvrage contient beaucoup de choses & peu de mots.

A. FRANÇOIS.